



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiaavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CINQUANTIEME SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT

***ALLOCUTION DE
M. ANDRIAMISY JOSIA HONORE FOLOZARA***

***DIRECTEUR DE CABINET DU
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN DE LA
REPUBLIQUE DE MADAGASCAR ET PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE***

New York, du 03 au 07 avril 2017

Point 3 (a) de l'ordre du jour

Vérifier au prononcé

**MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR
AUPRES DES NATIONS UNIES
820 Second Avenue, Suite 800
New York, N.Y. 10017 – USA
Tel: (212) 986-9491 / (212) 986-9492 •
Fax: (212) 986-6271) •
E-mail: repermad.ny@gmail.com**

**Madame Présidente,
Mesdames et Messieurs,**

Madagascar s'associe à l'intervention de l'Equateur au nom du Groupe des 77 et de la Chine et à celle du Bangladesh au nom des Pays les Moins Avancés (PMA).

Mes premiers mots vont à l'endroit du nouveau bureau de la Cinquantième session de la Commission de la Population et du Développement, en particulier, la Présidente et la Vice-Présidente, respectivement Son Excellence Madame Alya Ahmed Saif Al-Thani de Qatar et Son Excellence Madame Eleonora Van Munster des Pays-Bas, à qui, j'adresse mes sincères félicitations pour leur élection à ces postes.

Nous avons rendez-vous avec l'histoire du développement, à l'occasion de cette 50ème session de la Commission de la Population et du Développement, car chaque session tenue augure un avenir prometteur à nos populations. Du haut de ses 50 sessions successives, la Commission de la Population et du Développement ne ménage aucun effort pour mettre à la disposition de tous les acteurs de développement des orientations, cadrages et outils indispensables au développement **de la population en tant qu'acteur et en tant que bénéficiaire.**

Dans cette optique, si nous ne parlerons que de ces deux dernières années, le Gouvernement Malgache, en coopération avec ses partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population, **UNFPA**, a focalisé ses interventions pour l'accélération de la réduction de la pauvreté en ciblant les femmes, les jeunes et les adolescents, et plus particulièrement ceux qui vivent dans les zones rurales et reculées.

Cette stratégie rentre dans le cadre de nos activités de mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et du Développement, la CIPD, à travers la réduction de la mortalité infantile, le soutien aux jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive, le plaidoyer

pour accroître des investissements en faveur des jeunes afin de tirer profit du dividende démographique et particulièrement des jeunes filles et des jeunes marginalisés, la mise à jour de la Politique Nationale de la Jeunesse, le renforcement de la prévention des violences basées sur le genre. En parallèle avec ces actions ponctuelles, le pays favorise la promotion de liens entre la population et le développement, ce qui est réalisée à travers l'intégration de la dimension population dans les plans de développement entre autres lors de l'identification des priorités au niveau des régions. Ces actions confirment l'esprit de notre Plan National de Développement (PND) de mettre le « Capital humain » au cœur du développement.

Madagascar est caractérisé par la jeunesse de sa population. Plus des deux tiers (64%) de la population ont moins de 25 ans et environ la moitié (47%) ont moins de 15 ans. Les jeunes âgés de 10 à 24 ans représentent 32%.

Les jeunes sont dans une situation de grande vulnérabilité et ne sont pas suffisamment armés pour améliorer leurs conditions de vie : 7 jeunes sur dix proviennent de ménages pauvres et le niveau de scolarisation des jeunes est assez faible (3% ont atteint le niveau supérieur, 40,1% ont terminé le niveau secondaire).

Les jeunes occupent des emplois précaires : trois quart des jeunes se trouvent en milieu rural, notamment dans l'agriculture et dans les activités de commerce, 69,4% des jeunes ont un travail irrégulier dont la plupart sont des jeunes femmes (importance du secteur informel) ; 75,7% des jeunes travailleurs se trouvent dans le secteur de l'agriculture. Plus de la moitié des jeunes chômeurs ont passé un an ou plus au chômage. La moitié des jeunes travailleurs sont des aides familiaux non rémunérés, 4% sont des employeurs.

Les conditions de travail des jeunes salariés généralement sont précaires, avec des niveaux de salaire bas et des avantages sociaux fondamentaux rares. Il est à noter une inadéquation formation/emploi qui touche 6 jeunes sur 10 : 12% s'estiment surqualifiés et 48,4% ressentent des lacunes dans leurs connaissances ou leurs capacités.

Madame la Présidente,

Toutes ces questions touchant la population entre autres en matière de santé, de jeunesse, de protection sociale et surtout les politiques de population et les cadres de planification de développement nécessitent pour nous, comme dans tous les autres pays, des données et informations à jour et fiables pour l'efficacité, la pérennisation et la durabilité des actions menées.

Pour Madagascar, le thème spécial de cette cinquantième session de la CPD : « *Evolution de la structure par âge de la population et développement durable* » arrive à point nommé, tant dans l'intérêt de la mise à jour de la Politique Nationale de la Population que pour l'intégration de la dimension population dans les différents cadres de développement. Ce qui justifie, par ailleurs, la détermination du Gouvernement Malgache sur la nécessité et l'urgence de la réalisation du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3), pour être disponible à partir du mois de décembre 2018.

Madagascar n'a pas pu effectuer de recensement de la population depuis vingt-ans. Le dernier RGPH est daté de 1993. Ainsi, les estimations de la population de Madagascar dans les statistiques internationales présentent un niveau d'incertitude élevé depuis 2003. Ce qui rend difficile la connaissance réelle de l'évolution de la société malgache et l'état et la dynamique de sa population. A cet effet, la nécessité de réaliser le RGPH3 est bien inscrite dans l'agenda de la politique du Gouvernement et devient une priorité nationale en vue de disposer des données de qualité, régulières et à jour pour élaborer, mettre en œuvre, suivre et réviser, le cas échéant, les choix politiques que les autorités malgaches ferton tant au niveau central que décentralisé.

Madame la Présidente

J'aimerais profiter de cette occasion pour présenter nos reconnaissances envers les partenaires qui ont déjà annoncé leurs contributions pour la réalisation du RGPH3 à raison de 23,2 millions USD, soit 89,6%, y compris

l'apport du Gouvernement malgache, contre la totalité nécessaire d'environ 25,9 millions USD, soit un gap de 2,7 millions USD.

Madame la Présidente,

A deux ans de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD), j'espère et je crois que nos débats sur l' « *Evolution de la structure par âge de la population et développement durable* » seront fructueux ; que nos échanges aboutiront, d'une part, à des nouvelles orientations politiques renforçant nos activités vers l'atteinte de ces objectifs, en particulier, celui qui est relatif aux données, suivi et application du principe de responsabilité et ceux de la CIPD pour notre pays respectif, et inciteront, d'autre part, les autres partenaires à appuyer davantage la réalisation du RGPH3 pour Madagascar.

Je vous remercie de votre aimable attention.